



## SOMMAIRE

### L'actu nationale

*Cap 2015, le nouveau plan d'actions de CHANTIER école.*

*Guide des formations 2012.*

*Dispositif « socle de compétences » dans les ACI... c'est parti !*

*Connaître les personnes placées sous main de Justice.*

*Partenariat SNCF/CHANTIER école.*

### L'actu régionale

*Observatoire régional 2010 de l'IAE en Aquitaine.*

*Des nouvelles de la Martinique !*

*Création de l'association régionale CHANTIER école Centre.*

*Déclinaison de l'accord CNEI/ CHANTIER école en région PACA.*

### Les fiches du centre de ressources

*Affichage obligatoire.*

### La Lettre des Acteurs

Lettre gratuite d'information associative interne au réseau

#### CHANTIER école

61, rue de la Chapelle - 75018 Paris

Boîte 6 - Halle 4 - Entrée A

tel : 01 48 07 52 10 - fax : 01 48 07 52 11

contact.national@chantierecole.org

www.chantierecole.org

Directeur de la publication : Jean-Pierre Caillon

Ont participé à ce numéro : Laure Guinard, Luis Semedo, Philippe Louveau, Sophie Colin, Jean-Pierre Pauillac, Frédéric Lorence, Jean-Claude Sarezza, Pascal Grand, Elodie Agu, Jean-Yves Pirou, Elisabeth Praizelin, Clara Thiery, Josette Plays, Mohamed Ouksisse.

ISSN 1957-0309. Impression : Imprimerie Rochelaise. Dessin : Albert.

Reproduction interdite sans autorisation écrite.



L'année 2012 débute avec ses flots d'annonces, tous plus alarmants les uns que les autres. Qui oserait se présenter à des vœux comme savent si bien le faire nos élus locaux ou nationaux sans reprendre ces crédos de catastrophes annoncées et dans un même temps s'appuyer sur la pauvreté pour appeler à plus de solidarité. Aucun ou si peu qu'il nous faudra les noter.

Or, de quoi avons-nous besoin ? D'utopie, de rêve fondé sur des projets de société qui sont organisés par des femmes et des hommes politiques avisés conscients que l'argent doit cesser de gérer la vie de tous les peuples. Nous avons besoin de cette utopie consciente de la réalité du moment, habituée à partager, à mettre en œuvre des solidarités sur les territoires.

Regardez cette jeunesse, qui depuis des années subit le manque de décision de ce monde d'adultes (près de 20 % des moins de 25 ans sont au chômage) ; pourtant, elle invente tous les jours des solidarités nouvelles via le numérique...

Regardez ces territoires éloignés des grandes cités urbaines qui, à force d'intelligence humaine ont su maintenir, développer des activités de service d'utilité sociale et retrouver une vitalité.

Nous pourrions multiplier les exemples. Pour autant nos élus s'appuient peu sur cette envie de vivre différemment, cette envie de citoyenneté active, utile à un projet de société.

Chaque jour, acteurs de chantier-école, vous mettez en œuvre ces ingrédients dans les territoires ou les quartiers dans le cadre d'un projet collectif qui confère ainsi à ces aventures humaines, plus d'éthique, de démocratie. Ces dynamiques collectives nous permettent également de dépasser ces peurs du moment qu'on nous distille chaque jour ou de résister à cette idée décevante qu'ont nos élus de nous voir disparaître quand la croissance reprendrait... Une reprise de la croissance a-t-elle permis aux plus fragiles des membres de notre société d'être acceptés, reconnus, accompagnés et salariés ? Serions-nous à ce point une honte pour notre république pour entendre encore des élus s'exprimer ainsi ?

Chaque jour nous apportons la preuve par l'expérience que notre modèle économique est solide, fondé sur des solidarités citoyennes, des politiques publiques et une économie de proximité. Ce modèle économique répond pleinement aux aspirations de cette jeunesse qui demande plus de justice sociale.

Alors ! Oui, que nos élus accompagnent ce mouvement au profit de l'intérêt général et fassent que nous gagnons ensemble du terrain chaque jour sur la tyrannie de la gouvernance par l'argent. Pour cela il nous faudra reprendre partout dans les territoires les propositions préparées par les réseaux de l'IAE et les porter à la connaissance de nos élus dans les jours à venir.

Enfin, appuyons-nous sur les derniers communiqués de la Commission Européenne (21 décembre 2011, services sociaux d'intérêt général) et ses initiatives prises en faveur de l'innovation sociale (mars 2011) et l'entrepreneuriat social (octobre 2011) ; c'est aussi plus d'Europe dans la diversité et le dialogue interculturel qui doit marquer notre année 2012 à tous.

Partageons cette confiance tout au long de l'année 2012. Nous contribuerons ainsi aux « changements d'échelle » lancés par Claude Alphandéry lors des états généraux de l'ESS, c'est possible, nous avons cette volonté. Bonne année 2012.

**Jean-Pierre CAILLON, président de CHANTIER école**

## Les nouvelles modalités de cotisations ont été adoptées

Le 15 décembre dernier, une assemblée générale était convoquée dans les locaux de **CHANTIER école**. L'objectif était de présenter, de débattre et de soumettre au vote des adhérents les propositions du conseil d'administration faisant suite aux travaux de la commission organisation & structuration du réseau.

Après une introduction par Jean-Pierre CAILLON pour rappeler les enjeux liés à ce travail entamé depuis plusieurs années, une présentation des propositions a été faite.

La nécessité d'une telle évolution, avec pour objectif affirmé de renforcer la structuration de l'animation des acteurs en région, a rencontré une grande unanimité. Les nouvelles modalités entreront en vigueur à partir de 2012.

Par ailleurs, les membres présents ont adopté une motion affirmant notre réticence concernant l'expérimentation des CUI 7 heures.

## 7<sup>èmes</sup> rencontres

Les 7<sup>èmes</sup> rencontres nationales des acteurs de chantier-école se dérouleront en octobre 2013 à Toulon.

# Cap 2015, le nouveau plan d'actions de CHANTIER école

Fin décembre, les administrateurs membres du bureau ont débattu d'un projet nouveau pour le réseau.

Ce plan d'actions stratégiques dénommé **Cap 2015**, vise à fixer une feuille de route commune permettant à **CHANTIER école** d'atteindre les vingt ans d'existence, dans 3 ans, en étant considéré comme une référence dans plusieurs de ses domaines de prédilection, à savoir :

- mobilisation, mutualisation, échange de pratiques,
- professionnalisation et développement de compétences,
- innovation.

Une telle procédure est classique dans nos structures à cette période de l'année avec notamment l'adoption d'un budget prévisionnel. Cette année elle revêt un caractère particulier pour deux raisons : **d'abord CHANTIER école entre dans une phase de transition par rapport à son organisation et son fonctionnement ; il s'agit ensuite d'un programme de travail pluriannuel qui affirme certaines ambitions.**

### Treize thématiques et plusieurs actions

Présenté autour de treize thématiques et une trentaine d'actions, ce projet vise avant tout à renforcer les outils déjà créés par le réseau et à leur donner une certaine cohérence. En effet, depuis plusieurs années, nous avons développé des outils et des actions pour répondre à la volonté d'améliorer la qualité et la pédagogie du chantier-école. Cette démarche a été menée en associant les acteurs et en assurant une large diffusion.

Par ailleurs, la volonté d'affirmer de plus en plus une parole politique forte est une évidence. Elle s'accompagne aussi de celle de développer cette parole au sein d'un inter-réseaux structuré, organisé et donc beaucoup plus puissant.

### Soutenir, accompagner, professionnaliser

Le secteur de l'IAE est confronté à des changements importants. Dans ce contexte, les ACI doivent s'adapter et trouver des nouvelles modalités et opportunités pour continuer à se développer. La reconnaissance d'une branche spécifique et la mise en place d'une convention collective nationale bouleversent les acteurs. Il nous faudra donc trouver les modalités pour les accompagner dans ces changements et les aider dans les efforts nécessaires d'adaptations.

Dans un tel contexte, la professionnalisation des acteurs est une démarche indispensable. **CHANTIER école** en fera un de ses objectifs prioritaires. C'est par le développement des compétences des acteurs que nous parviendrons à améliorer la qualité de nos actions et donc de tous nos résultats. L'amélioration de la performance globale des structures en sera une des conséquences attendues.

**Cap 2015** se veut une traduction opérationnelle du projet politique adopté par notre réseau. Il est évident que sa réussite passe beaucoup par l'implication des associations régionales et au delà, l'ensemble des adhérents. Il marque ainsi la poursuite du travail de structuration et d'organisation entamé depuis quelques années.

Enfin, ce plan d'actions passera par la réalisation des 7<sup>èmes</sup> rencontres des acteurs en 2013. Ce sera l'occasion d'un bilan à mi parcours et d'un débat sur des éventuels ajustements.

## Guide des formations 2012

Le guide des formations 2012 est sorti, il est consultable sur [www.chantierecole.org](http://www.chantierecole.org), voici la programmation à venir :

### **Monitorat Sauvetage Secourisme du Travail**

Attention : pour devenir moniteur vous devez impérativement suivre le module complet (Formation initiale + pré requis en prévention + monitorat)

### **Midi-Pyrénées - Toulouse ou Auch**

Pré requis en prévention : 21 au 23 mai  
Monitorat SST : 4 au 6 juin et 27 au 29 juin

### **Monitorat Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce PRAP IBC**

Attention : pour devenir moniteur vous devez impérativement suivre le module complet (Formation initiale + pré requis en prévention + monitorat)

### **Midi-Pyrénées - Tarbes**

Pré requis en prévention : 13 au 15 février  
Monitorat PRAP IBC : 27 au 28 février et 26 au 27 mars

### **Pays de la Loire - Saint Jean de Boiseau ou Nantes**

Formation initiale PRAP IBC : 30 au 31 janvier  
Pré requis en prévention : 6 au 8 février  
Monitorat PRAP IBC : 27 au 28 février et 2 au 3 avril

### **Ile de France - Montreuil**

Formation initiale PRAP IBC : 6 au 7 février  
Pré requis en prévention : 7 au 9 mars  
Monitorat PRAP IBC : 15 au 16 mars et 12 au 13 avril

### **Languedoc Roussillon - Narbonne**

Formation initiale PRAP IBC : 4 au 5 juin  
Pré requise en prévention : 9 au 11 juillet  
Monitorat PRAP IBC : 10 au 11 septembre et 1<sup>er</sup> au 2 octobre

### **Rhône-Alpes**

Formation initiale PRAP IBC : 24 au 25 septembre  
Pré requis en prévention : 15 au 17 octobre  
Monitorat PRAP IBC : 12 au 13 novembre et 3 au 4 décembre

### **Formation Réussir un chantier-école**

17 au 19 janvier en Basse-Normandie  
31 au 2 février en Île de France  
31 au 2 février en PACA  
6, 7 et 8 février en Haute-Normandie  
12 au 14 mars en Aquitaine  
28 au 1<sup>er</sup> mars en Auvergne

### **Formation « Relations entre collectivités et ACI : subventions et marchés publics »**

12 mars à Clermont Ferrand, 20 mars en PACA, 19 juin en Île de France

### **Logiciel d'Evaluation et d'Accompagnement (LEA)**

18 janvier - initiation à Paris, 27 janvier - initiation à Narbonne, 24 avril - initiation à Bordeaux

### **Formation initiale PRAP IBC**

7 et 8 février et 20 et 21 septembre à Bordeaux



## Dispositif « socle de compétences »

## dans les ACI... c'est parti !

Nous en parlions depuis plusieurs mois et, si une certaine complexité de ce dispositif a rebuté quelques dirigeants de structures, ce sont quand même quarante et une structures adhérentes au réseau national qui ont vu leur demande d'aide financière agréée par notre OPCA UNIFORMATION dans le cadre de l'appel à projet lancé par le FPSPP sur les connaissances de base et le travail en équipe.

Près de 1500 salariés sont inscrits et vont pouvoir bénéficier de formations dans les domaines des savoirs de base, de l'initiation à l'informatique et de la sensibilisation aux questions d'hygiène et de sécurité au travail. Les formations se dérouleront en continu, en lien direct ou au plus près des situations de production.

L'organisme de formation national du réseau **CHANTIER école** coordonne, forme et apporte un appui-conseil aux structures pendant toute la durée du dispositif. Plusieurs associations régionales appuieront

localement les structures et animeront dans ce cadre des regroupements des intervenants pédagogiques.

Un pilotage national a été acté au sein de la branche des ACI dont la CPNEF (commission paritaire nationale emploi et formation de la branche des ACI) sera informée régulièrement des avancées de cette action.

L'enjeu est clair : à partir de cette expérimentation, il s'agit pour le réseau de proposer une méthodologie reproductible auprès du plus grand nombre de nos adhérents pour qu'au prochain appel à projet du FPSPP, ce ne soient plus 41 structures et 1500 salariés qui soient concernés mais au moins le double... et pourquoi pas à terme, toutes les structures pour tous leurs salariés !

Notons, dans le cadre de ce dispositif, l'arrivée, au sein de l'équipe de **CHANTIER école**, de Mademoiselle Soundos AYAT, chargée de la gestion administrative de l'action (contact ci-contre).

## Des arrivées... ... et des départs

A noter, l'arrivée de Mademoiselle Soundos AYAT, assistante administrative sur le dispositif socle de compétences

[socle.competences@chantiercole.org](mailto:socle.competences@chantiercole.org)

et de Frédéric LORENCE, technicien informatique chargé du site internet, de la diffusion des publications, de la banque de données pédagogiques, référent Léa...

[webmestre@chantierecole.org](mailto:webmestre@chantierecole.org)

A noter aussi le départ de Murielle SWITKA et de Josette PLAYS, nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leur vie professionnelle.

Diffusez  
moi à vos  
collaborateurs



## Connaître les personnes placées sous main de Justice

Dans le cadre de notre partenariat national, la fédération Citoyens et Justice a proposé une formation aux membres de notre réseau intitulée « Connaître les personnes placées sous main de Justice et leurs statuts ainsi que les dispositifs de prise en charge socio judiciaire ». Cette formation a eu lieu à Paris les 1<sup>er</sup> et 2 décembre et était dispensée par un magistrat et deux responsables de structures (adhérents des deux réseaux). Etant un 1<sup>er</sup> essai, elle n'a été proposée qu'aux personnes mandatées par **CHANTIER école** pour travailler sur la question des PPSMJ (administrateurs au national ou en région et permanents du réseau). Nous avons ainsi abordé :

- la chaîne pénale, ses acteurs et les mesures pénales,
- la spécificité des publics bénéficiant d'une alternative à l'incarcération ou d'un aménagement de peine,
- les dispositifs de prise en charge des PPSMJ,
- la particularité de l'accompagnement,
- les diverses logiques institutionnelles et leurs conséquences en matière d'aménagement de peine,
- le partenariat et sa déclinaison entre **CHANTIER école** et Citoyens et Justice,
- les conditions requises et modes de conventionnement avec l'Administration Pénitentiaire.

A l'issue de cette formation, les personnes sont en mesure de :

- situer les acteurs et les mesures judiciaires dans la chaîne pénale,
- identifier les contraintes qui s'imposent à chacun,
- connaître les responsabilités engagées par la structure.

Fort du succès de l'opération, nous proposerons une 2<sup>ème</sup> session au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012 à destination des responsables d'ACI, probablement sur Paris, sauf si une région peut constituer un groupe suffisant d'acteurs. D'ici là nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine commission PPSMJ le 6 mars 2012.

## Partenariat SNCF/CHANTIER école

Suite au souhait du Conseil d'Administration de soutenir la dynamique du partenariat SNCF/**CHANTIER école**, **CHANTIER école** a monté une seconde journée d'échanges sur ce partenariat le 12 décembre 2011. Six délégations **CHANTIER école**, deux salariés de la délégation nationale et un représentant SNCF étaient présents et ont échangé sur les résultats du questionnaire « bilan ACI 2010/2011 », la conception d'un événement de communication en 2012 et la mallette-outils en ligne du dispositif. L'outil numérique support des questionnaires sera finalisé en février. Pour le moment, sur la période 2010/2011, **CHANTIER école** a recensé 57 chantiers et a dénombré environ 49 700 heures de production, 460 personnes employées en Contrat Unique d'Insertion, une enveloppe de 2 214 000 € engagée par la SNCF sur un total de 5 760 000 € de budget. Pour la partie communication, un séminaire sur l'utilité sociale et la responsabilité sociétale de l'entreprise doit voir le jour en novembre 2012. Sonia Bosphore, permanente du réseau national et chargée de missions sur les achats socialement responsables et l'accès aux commandes publiques, a été nommée par **CHANTIER école** national pour être la référente de cet événement.

# Observatoire régional 2010 de l'IAE en Aquitaine

Le GARIE (Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'activité Economique, regroupant l'UREI, le CNLRQ, Aquitaine Associations Intermédiaires et **CHANTIER école** Aquitaine) présente, pour la première année, un observatoire régional de l'insertion par l'activité économique en Aquitaine. Cet observatoire, fruit de la contribution des SIAE, outil d'analyse et de prospective, offre un panorama actualisé. Les données 2010 mises en perspective avec deux études régionales réalisées sur le secteur en 2001 et 2004, sont fortes

d'enseignement, avec en particulier un tassement de l'offre d'insertion. Cette première production nous encourage à poursuivre ce chantier sur les prochaines années car, à travers les informations statistiques, il est une nouvelle fois démontré la performance économique et sociale des SIAE : elles emploient, en Aquitaine, 12 200 personnes en parcours et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 76 millions d'euros. L'observatoire est téléchargeable sur [www.iae-aquitaine.org](http://www.iae-aquitaine.org).



## Des nouvelles de la Martinique !

Notre partenariat se renforce avec l'URSIEA\* de la Martinique. Une vingtaine d'acteurs de chantiers-école sont adhérents et le réseau mène des actions sur l'île.

### Accompagnement des structures

Dans le cadre d'une convention avec la DIECCTE\*\*, l'équipe nationale intervient en appui Conseil et Développement auprès de 4 structures.

### Formation des acteurs

Un deuxième groupe « Réussir un chantier-école » a été animé par Elisabeth PRAIZELIN, formatrice nationale, en décembre dernier. Relevons la spécificité des productions support des ACI. Les structures sont soucieuses du développement de l'île, de la protection de son environnement et de sa culture. Les encadrants sont engagés sur le plan technique et cherchent à protéger ses paysages, son agriculture et ses traditions :

- entretien du lit et des berges de rivières (abritant de dangereux serpents),
- plantes médicinales et épices,
- ânes et mulets sur les sentiers de montagne pour le transport des marchandises et la promenade des touristes,
- maraîchage pour alimenter l'épicerie sociale,
- bamboueraie,
- relevé des bornes de tri des déchets, éducation des populations, animation dans les écoles.

Prochainement, les structures vont former des moniteurs au dispositif Santé et Sécurité au Travail.

Enfin, le principe est arrêté d'une convention confiant à l'URSIEA la représentation des acteurs de **CHANTIER école** de ce département.

\*Union Régionale des Structures de l'Insertion par l'Economique et l'Activité

\*\*Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

(DIECCTE en métropole)



18

## associations régionales CHANTIER école

### Agenda

**8 et 9 février** : réunion des présidents et permanents des associations régionales **CHANTIER école** à Paris.

**23 mars** : conseil d'administration du réseau à Paris.

**23 et 24 mai** : conseil d'administration et assemblée générale du réseau à Paris.

## Création de l'association régionale CHANTIER école Centre

Une dix huitième association régionale **CHANTIER école** a été créée fin 2011 en région Centre.

A l'initiative des ACI adhérents de l'Indre, la réunion de création a eu lieu à Tours dans les locaux de Mob d'Emploi 37 le 13 décembre 2011 en la présence de Sophie COLIN, déléguée nationale adjointe.

Nous sommes heureux de compter parmi nos membres Christian TREYSSEDE, vice-président du Synesi, Thierry DEMARS, vice-président de l'UREI Centre et Xavier MADROLLE, président du CDSIAE (coordination départementale des SIAE) de l'Indre.

Notre siège social est hébergé dans les locaux de l'UREI Centre à Blois sur leur proposition.

Les membres de l'association et leur président, Jean-Yves PIRIOU, directeur des « Ateliers de la Brenne », se sont donnés pour premier objectif de développer le réseau au niveau régional (11 ACI adhérents sur 56), de se faire connaître et de participer à toutes les instances régionales relatives à l'insertion. Notre bureau est composé de :

- Président : Jean-Yves PIRIOU
- Vice-président : Christian TREYSSEDE
- Trésorier : Thierry DEMARS
- Trésorière adjointe : Brigitte BIGOT
- Secrétaire : Eric PLOUX
- Secrétaire adjoint : Philippe SAVOIE

*Mail : [contact.centre@chantierecole.org](mailto:contact.centre@chantierecole.org)*

## Déclinaison de l'accord CNEI/CHANTIER école en région PACA

Le 25 novembre 2011 s'est tenu le Village des acteurs de l'économie sociale et solidaire varois à Toulon. A cette occasion, l'ASPI, chantier d'insertion membre du réseau **CHANTIER école** et KROC'CAN, entreprise d'insertion adhérente à l'UREI PACA, en présence des déléguées régionales des deux réseaux ont présenté leur nouveau projet collaboratif. L'ASPI, dont les supports d'activités sont le nettoyage urbain, industriel et d'espaces naturels, et KROC'CAN, spécialisée dans la collecte et la gestion des déchets, ont signé courant 2011 une convention de partenariat afin de favoriser le passage d'un salarié de l'ACI à l'entreprise d'insertion. Ces deux acteurs du développement économique et de l'emploi ont en effet décidé de lier leurs compétences et leurs spécificités dans le cadre d'un rapprochement. Au regard des secteurs d'activités des deux SIAE, et dans le cadre de l'accord national CNEI/**CHANTIER école** décliné en PACA en décembre 2010, cette entente a semblé favorable à un certain nombre de salariés. Effectivement, un parcours progressif est une variable souvent essentielle pour un retour à l'emploi inscrit dans la durabilité. Le passage d'un chantier d'insertion vers une entreprise d'insertion marque une étape importante dans un parcours pour un salarié (évolution vers un emploi à temps plein, nécessité de travailler en plus grande autonomie, application des

notions de rendement et de productivité inhérentes aux activités marchandes). Ainsi, il a été entendu entre les deux acteurs que :

- L'ASPI identifie des salariés pour lesquels l'étape de l'entreprise d'insertion semble pertinente.
- A trois mois de parcours d'insertion chez ASPI, débute pour le salarié une période d'immersion sur une des activités de KROC'CAN,
- KROC'CAN procède, à l'issue de cette période d'immersion, à une évaluation professionnelle du salarié et effectue un retour à l'ASPI. Des axes de travail sont alors définis conjointement.
- A six mois, transition du salarié de l'ASPI vers KROC'CAN dans le cadre d'une embauche en CDDI à temps plein. Poursuite par KROC'CAN du travail amorcé par ASPI et mise en œuvre du projet professionnel du salarié.

Par cette action collaborative, les structures d'insertion s'inscrivent pleinement dans une démarche de sécurisation des parcours professionnels qui vise à favoriser l'accès à un emploi durable aux publics très éloignés de l'emploi. Elles réaffirment leur contribution à la construction d'une économie plus sociale & plus solidaire sur leur territoire.

## Affichage obligatoire

L'employeur doit informer les salariés de manière appropriée sur les indications relatives à la sécurité ou à la santé fournies par la signalisation et la conduite à tenir qui en résulte.

### Pour les structures de moins de 11 salariés

- Adresse et numéro de téléphone de l'inspection du travail.
- Adresse et numéro d'appel de la médecine du travail (que ce soit un service externe ou interne à l'entreprise).
- Conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise, à savoir le numéro de la convention collective et les informations concernant les accords collectifs en vigueur. L'affichage doit préciser l'endroit où ces éléments peuvent être consultés ;
- Heures et jours de repos collectifs.
- Informations concernant l'interdiction de fumer.
- Informations concernant l'organisation des congés payés (période de prise des congés, période de référence...).
- Adresse et numéros de téléphone des pompiers et du SAMU.
- Signalisation en rapport avec la sécurité et la santé du salarié ainsi que le chemin vers la sortie la plus proche.
- Indication du service de lutte contre les discriminations raciales.
- Dans le cadre du respect des procédures de réembauchage (suite à un licenciement économique) : liste des postes disponibles dans l'entreprise.

### Pour les structures de plus de 11 salariés

A la liste précédente, il faut ajouter la procédure d'organisation relative à l'élection des délégués du personnel.

### Pour les structures de plus de 20 salariés

A partir de 20 salariés, l'employeur devra obligatoirement afficher le règlement intérieur.

### Pour les structures de plus de 50 salariés

- Consignes incendie, à savoir les personnes responsables du matériel de secours et chargées d'organiser l'évacuation de l'entreprise en cas d'incendie.
- Consignes incendie en cas d'accident électrique.
- Noms des membres du CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) ainsi que les emplacements habituels de travail.
- Informations concernant l'élection des membres du Comité d'Entreprise.
- Information sur le contenu et l'existence d'un accord sur la participation.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le centre ressources : [centreresources.national@chantierecole.org](mailto:centreresources.national@chantierecole.org).